

Information de la mairie sur les travaux et études concernant les mobilités.



5 avril 2018

■ Aménagements réalisés :

- Avenue Maréchal Randon : pictogrammes cycles
- Rue Lachmann : abaissement de trottoirs, création coussin ralentisseur, installation d'un radar pédagogique et d'arceaux vélo
- Chemin de ronde, interventions qui ont permis de réduire une partie du sur-stationnement qui empêchait parfois les accès pompiers et collectes: marquages, panneaux, amélioration de l'accessibilité par abaissement de trottoirs, création d'une oreille à l'angle A. de Chissé. Aménagement de la seconde portion à l'étude avec nécessaire rénovation de la chaussée.
- Rue Vendre et Ravier-Piquet : passage en zones de rencontre.
- Angle Ravier Piquet – Menon, marquage peinture d'un rectangle central pour faire ralentir les véhicules.

■ Aménagements en étude à venir :

- Poursuite de l'aménagement chemin de Ronde et réfection de la chaussée à l'étude. (voir plus haut).
- Concernant **Bizanet Ouest**, la demande était de sécuriser la circulation des vélos en réduisant la vitesse des voitures. Le bureau d'étude a travaillé sur une **réorganisation du stationnement en épi** (permettant de réduire la largeur de la rue), la mise en place d'une **bande cyclable et enfin la plantation d'arbres**. La prochaine étape est une rencontre avec l'Union de Quartier pour finaliser le projet et le réaliser courant 2018 ou 2019.
- Giratoire Docteur Girard marquage renforcé de la trajectoire des cycles début avril.
- Quai Jongkind (portion entre Pont de Chartreuse et Ravier Piquet) réalisation de marquage cycles en 2018 dans la continuité de la zone de rencontre à venir (zone de rencontre entre Ravier Piquet et Pont des Sablons). Finaliser le marquage du stationnement avec les habitants.



- Rue Aimon de Chissé : création d'une piste bi-directionnelle ; l'étude est lancée, la Métro ira échanger avec les riverains et l'équipe éducative une fois les propositions techniques calées. Réalisation 2019.
 - Bizanet Est : marquage vélo, priorité à droite et traitement des masques de visibilité, étude en cours. Réalisation 2018 ou 2019.
 - Rue Eugene Delacroix : Amélioration du sur stationnement et traitement de l'entrée au Garage (marquages/panneaux) : travaux programmés début avril.
- Plusieurs créations de **zones de rencontre** ont fait l'objet de concertation, mais sont en attente d'une décision sur le stationnement payant :
 - Rue Tarrillon
 - Rue Ducros
 - Rue Liné
 - Rue Ravier Piqué et Delacroix (il y a aussi un problème juridique, les voies étant privées)
- **En attente ou non étudié :**
 - Masséna (sécurisation des traversées Pont de Chartreuse et croisement Maréchal Randon) pas d'étude à ce stade.
 - Rue Aimon de Chissé : création d'une piste bi-directionnelle ; à étudier en cohérence avec le remplacement des arbres.
 - Blanche Monnier : mise en double sens sur la portion entre Delacroix et Aimon de Chisse, pour créer une boucle de retour pour les parents qui déposent leurs enfants en voiture rue A. De Chissé. (non prioritaire)
 - Création d'une passerelle piétons et cycles vers La Tronche au niveau de la rue Mortillet, non budgétée, montant qui dépasse les travaux de proximité. Un habitant a déposé un projet au budget participatif de passerelle pont de cordes.
- **Aménagement du Rond-Point Docteur Girard :**
 - Le bureau d'étude a travaillé sur un aménagement conséquent qui permet de réduire le rond-point à une voie. Cet aménagement est cependant trop coûteux pour pouvoir être réalisé en 2018 ou 2019. Il nécessite un arbitrage.
 - Avril 2018, il est prévu un marquage vélo sur l'ensemble du Rond-Point pour faciliter leur circulation
 - Un habitant a déposé un projet au budget participatif 2018 afin de créer deux passages piétons supplémentaires et une piste cyclable, le marquage vélo répond à une partie de sa demande. Une bande cyclable ne pourrait pas fonctionner en



tant que telle vue le nombre d'entrées et de sorties ; la création de deux passages supplémentaires semble difficile vu la configuration du Rond-Point.

▪ **Protection du passage des piétons et des cycles sur le pont de l'Île Verte :**

- La taille d'un arbre qui masquait la lumière du candélabre a amélioré la visibilité.
- Le rafraichissement de la peinture du passage piéton est prévu en avril.
- Concernant la demande de matérialiser une traversée cycle et piétonne depuis le chemin de halage, le SMTC n'est pas d'accord pour inciter la traversée de la voie de tramway en la matérialisant. Une signalisation (marquage + panneaux) est programmée mi-avril pour encourager les cyclistes à emprunter la voie cyclable sécurisée qui passe en dessous du pont.

